

2008/8961 - STADE DE GERLAND - 350, AVENUE JEAN JAURES - 69007 LYON - RENOVATION COMPLETE DU TERRAIN DE FOOTBALL - MONTANT DE L'OPERATION 1 000 000 € TTC (VALEUR JUIN 2007) - AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES - DOSSIER 07031 679, AP 2007/2 (DIRECTION DES SPORTS) (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2007/8494 du 19 novembre 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 1 000 000 € TTC (valeur juin 2007).

La Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2008 a statué ainsi :

Opération : Stade de Gerland – Rénovation complète du terrain de football

Marché de travaux

Lot n° 1 :	Terrassement, drainage, sol, engazonnement par placage
A été attribué à :	Groupeement PARCS et SPORTS/GTEV
Pour un montant de :	647 231,75 € HT
Lot n° 2 :	Arrosage intégré
A été attribué à :	Groupeement PARCS et SPORTS/GTEV/EAU TECH
Pour un montant de :	76 602,81 € HT.

Vu la délibération n° 2007/8494 du 19 novembre 2007;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 5 février 2008 ;

Ouï l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

**DELIBERE**

M. le Maire est autorisé à signer

- les marchés ci-après :

Opération : Stade de Gerland – Rénovation complète du terrain de football

Marché de travaux

Lot n° 1 :	Terrassement, drainage, sol, engazonnement par placage
attribué à :	Groupement PARCS et SPORTS/GTEV
Pour un montant de :	647 231,75 € HT

Lot n° 2 :	Arrosage intégré
attribué à :	Groupement PARCS et SPORTS/GTEV/EAU TECH
Pour un montant de :	76 602,81 € HT.

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant relatifs aux lots 1 et 2 de l'opération de rénovation complète du terrain de football du Stade de Gerland 350, avenue Jean Jaurès à Lyon 7<sup>e</sup> - dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE